

Approbation compte rendu du dernier conseil municipal

Monsieur Le Maire demande le rajout de deux délibérations

Désignation du Secrétaire de séance conformément à l'Article L2121-15 du CG/CT

- 1) Délibération 1 : Décision modificative pour le budget 4000 euros
 - 2) Délibération 2 : Autorisation du Maire pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget pour la commune
 - 3) Délibération 3 : Renouvellement convention fourrière animale
 - 4) Délibération 4 : Subvention Voirie 2022
 - 5) Délibération 5 : Subvention Solidarité 2022
 - 6) Délibération 6 : Versement subvention équilibre du budget principal au budget multiservice
- Questions diverses

1) Désignation du Secrétaire de séance conformément à l'Article L2121-15 du CG/CT

On est obligé de désigner un secrétaire de séance pour toutes les réunions de conseil
Hélène BOCHARD est désignée pour ce conseil.

1^{ère} délibération : Décision modificative pour rééquilibrer le budget 4 000 €

Amendes de police : 1 100 €
+ 2 900 €

Délibération adoptée.

2^{ème} délibération : autorisation du maire pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Notamment au regard des subventions d'équipement, immobilisations corporelle, immobilisations en cours c'est-à-dire dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
Délibération adoptée

3^{ème} délibération : Renouvellement de la convention fourrière animale

Obligation d'avoir une fourrière animale.
Tarif par habitant : 0,45 € par habitant ; au total 142,20 € (316x0,45)
La convention va avoir dorénavant une durée de trois ans (à la place d'un an).
Délibération adoptée

Renouvellement de l'adhésion à la ludothèque

Abonnement de 30 € à l'année.

La bibliothèque de Feurs nous amène des nouveaux jeux toutes les 8 semaines.

4^{ème} délibération : Subventions voirie

On arrive à avoir 17 000 € de subvention pour 35 000 € de frais (C'est un maximum donc pas un acquis)

- Chemin de Coussy : 5 500 € HT
- Chemin des Fermes : 6 490 € HT
- Chemin de Laval (accès au gîte) : 13 764 € HT
- Chemin de la Giroudière : 5293,28 HT
- Chemin du Bois Feuillet : 475,53 € HT
- Chemin Le Grand Ris (Laporte) : 621,80 € HT
- Chemin du Clos : 621,80 € HT

Budget total avec le chemin de la Giroudière : 37 766,55 € HT.

Délibération adoptée (choses à faire au moment des travaux)

5^{ème} délibération : Subventions Solidarité

- 6 Tables de pique-nique + toupie de béton : 1 944 € HT + 479,40 € HT
- Têtes thermostatiques pour les radiateurs de la mairie : 1 056 € HT

- Nouvelle porte entre l'école et la mairie (pour couper le bruit) : 1 000 € HT
- Réfection du massif du monument aux morts en peinture pour présentation de celui-ci : 313.35 euros HT
- Peinture des abris bus (fresques) : en attente de devis. Environ 2 030 € HT
- Accès PMR Eglise

Délibération adoptée

6^{ème} délibération : Versement de subvention d'équilibre du budget principal au budget multiservice
Montant 47 601,90 €

Questions diverses :

Cédric :

Y-a-t-il des restrictions pour les locations de salle. Pour l'instant non.
Les arbres vers les appartements de Loire Habitat : un gars vient tomber des arbres chez Cédric et il pourrait en profiter pour tomber l'arbre qui est mal en point.
Faut-il mettre des barrières à neige vers chez Manu TRIOMPHE ? A voir l'année prochaine.
Il faut recharger les lames des chasse-neiges qui sont usées avec du ardoc.
Cédric a cassé le mur de Pierre GOUTAILLER en déneigeant. Prise de contact avec le propriétaire

Michel :

Les gars qui ont déneigé cette année sont passés à toute vitesse à Ressay.
Les camions du Département passent trop vite au hameau de Ressay. Un courrier va partir en ce sens.

Patrick :

Réunion déchets réunion tri des déchets les 15-16 Décembre 2021

Thierry :

Les jeunes ont demandé s'ils pouvaient avoir une poubelle dans le local des jeunes (voir n° agent communal)

Jean-Noël :

Veut proposer une rencontre pour les jeunes et leur famille qui seraient intéressés par l'armée (services nationaux et européens) avec le délégué militaire départemental.
Ça pourrait se faire un vendredi soir. Courrier sera adressé au Lt Cl de la DDL.

Véronique :

Vœux du maire vont très probablement être annulés cause situation sanitaire covid.
Du coup, les récompenses du fleurissement seront portées chez les gens directement.
Doit trouver une nouvelle carte de vœux pour distribuer avec les bulletins.

Hélène :

La chaudière de la salle communale ne fonctionne pas. Chauffagiste vient le 17/12/21.
Poubelle qui est à la cuisine serait trop grande. Où est passée la petite poubelle qui serait plus pratique dans un premier temps ? Retirée pour respecter règles d'hygiène

Gilbert :

Repas de la cantine avec Française à Sainte-Colombe le 16/12/21
Patrick doit rapidement appeler l'artisan qui doit refaire le chalet afin de faire la demande de subvention.

Fin du conseil à 21h45 - Date du prochain conseil : 21/01/2022 à 19h00